

CTL DU 15 NOVEMBRE 2022 :

Le Comité Technique Local de la DDFIP des Yvelines s'est réuni pour la dernière fois avant la mise en place de nouvelle instance (CSA local) le mardi 15 novembre 2022 à 9h30 en audio-conférence et en présentiel.

L'ordre du jour était le suivant :

Point N°1 : DUERP

Point N°2 : PAP

Point N°3 : Point sur l'utilisation du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.

Point N°4 : Planning prévisionnel des CSA pour le 1er trimestre 2023

Point N°5 : Organisation et fonctionnement de la Trésorerie Yvelines Amendes suite à la modification d'accueil

Point N°6 : Questions diverses

Point N°1 : DUERP

Un groupe de travail sur les risques psycho-sociaux a été mis en place courant 2022. Il a été pris en compte l'ensemble des risques, certaines mesures de prévention ont été reconduites : nettoyage des moquettes, des sous-sols, mise en place de fontaine à eau sur le site de St Quentin, fontaine à eau supplémentaire pour Versailles et Mantes prochainement.

Les organisations syndicales ont fait remarquer que la présentation du Duerp, à cause du logiciel utilisé, est très compliquée.

Mme Sophie Brunet (déléguée prévention) explique qu'un nouveau logiciel va bientôt être mis en place mais elle ne sait pas s'il sera plus pratique et ergonomique.

Les organisations syndicales ont fait remarquer que concernant les risques psycho-sociaux, le manque d'effectif dans les services en est la cause.

Réponse du Directeur : Nous ne pouvons pas agir sur le nombre d'emplois, les décisions sont prises au niveau national. La solution est la gestion de la contrainte des emplois. Dans le 78, il y a 10 contractuels. Le plafond d'emplois va encore baisser en 2023 et 2024.

Point N°2 : PAP

Le plan d'action et de prévention présente des solutions réalistes comme des formations 1^{er} secours en santé mentale, nettoyage des bureaux... C'est un document opérationnel.

Point N°3 : Point sur l'utilisation du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.

La DDFIP a été bénéficiaire en 2022 d'une dotation budgétaire de 180 000 € au titre du fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents : 179 006 € versés en juin 2022 et 994 € complémentaires versés en juillet 2022.

Les projets retenus ont été soumis projet par projet, à un accord informel à la majorité des sièges en CTL du 12/04/2022.

Le bilan des actions réalisées est le suivant :

PRÉVISIONNEL			RÉALISÉ	
Projets	Prestations	Budget prévisionnel TTC	Réalisations	Consommations budgétaires
1 – Relamping : installation de luminaires LED à intensité réglable, allumage par zone	– CFP Versailles V12 (étages 1 et 3 comprenant bureaux, sanitaires, zones de circulation) ; – CFP Rambouillet (étages 1 et 2) ; – CFP Houilles	108 952 €	Bâtiment B du CFP de VERSAILLES V12, CFP de RAMBOUILLET (hors sous-sol et RDC), CFP de HOUILLES (R+1 et R+3)	96 424,66 €
2 – Sophrologie, massage assis, yoga des yeux : cours collectifs sur sites	- Atelier d'1h30 de sophrologie	25 680 € sur la base de 1 600 agents. A ajuster à hauteur du nombre d'agents participant effectivement aux ateliers. A ajouter : remboursement indemnités kilométriques et de repas	591 agents intéressés (recensement par questionnaire)	8 663,10 €
3 – Aménagement des espaces de	Lot de 2 fauteuils + 1 petite table + mange-	13 000 €	Mobiliers intérieur et extérieur (tables,	11 389,60 €

confort pour les rendre plus fonctionnels et conviviaux : décoration, mobilier	debout par site (1 000 € par site sur 13 sites recensés)		parasols, mange-debout) CFP (V16, V12, SGL, MLJ, Les Mureaux, Houilles, SQY, Poissy)	
4 – Achat de gourdes, mugs, gobelets réutilisables	1608 mugs (compatibles distributeurs automatiques de boissons chaudes) 1600 bouteilles isothermes	14 368 €	Tous les agents	14 368 €
5 – Consommation d'eau : installation de mousseurs, chasses d'eau à double débit	Installation de robinetterie à allumage automatique par détection infrarouge : changements de tous les robinets sur les sites de Saint-Germain-en-Laye et Poissy	18 000 € dont 8 974,80 € pour CFP SGL à estimer pour CFP Poissy	CFP Poissy, Poissy CL, SGL, Rambouillet, V12	48 472,50 €
TOTAL		180 000 €		179 317,86 €

Le relamping a été apprécié par les agents mais les variateurs d'intensité n'ont malheureusement pas été mis.

M. ROGER de la division BIL précise que des devis de relamping sont en cours pour de nouveaux sites.

Point N°4 : Planning prévisionnel des CSA pour le 1er trimestre 2023

Instances	Première convocation	Salle	Seconde convocation	Salle
CSA	17 janvier 2023 matin	16, avenue de Saint Cloud	27 janvier 2023 matin	16, avenue de Saint Cloud
CSA	17 janvier 2023 après-midi (emplois)*	16, avenue de Saint Cloud	27 janvier 2023 après-midi (emplois)*	16, avenue de Saint Cloud
CSA	13 avril 2023	16, avenue de Saint Cloud	21 avril 2023	16, avenue de Saint Cloud
CSA	13 juin 2023	16, avenue de Saint Cloud	22 juin 2023	16, avenue de Saint Cloud

Point N°5 : Organisation et fonctionnement de la Trésorerie Yvelines Amendes suite à la modification d'accueil

Le constat est que le flux des personnes se rendant aux guichets d'accueil de la Trésorerie Yvelines Amendes est élevé, de plus les incivilités et agressions sont régulières.

Une réorganisation de l'accueil physique a eu lieu le 24 octobre 2022 au sein de la Trésorerie Yvelines Amendes. Le changement de modalités d'accueil est apprécié par le Service. Les agents assurent un accueil en privilégiant les échanges à distance (téléphone, courriel, courrier). Un accueil physique reste une option offerte aux usagers, mais il se fera exclusivement sur rendez-vous.

Pour accompagner ce changement, un dispositif a été déployé :

- Les usagers peuvent désormais prendre rendez-vous depuis leur espace personnel impots.gouv.
- Création d'une fiche contact remise par l'accueil de CFP de St Quentin en Yvelines aux usagers se rendant directement sur place.
- Renforcement de la sécurisation de l'accueil physique par un second vigile dédié plus spécifiquement aux usagers amendes.

Les organisations syndicales ont fait remarquer que le nombre important de fiches contact est une charge de travail supplémentaire. Le nombre de mails sur la BALF est passé de 600 à 2 000.

Les amendes peuvent être payées par CB et dans ce cas tous les SIP peuvent encaisser les paiements.

Un vote est demandé par le directeur.

Les syndicats présents Solidaires, FO, CGT et l'Alliance CFDT- CFTC s'abstiennent.

Point N°6 : Questions diverses

Les antennes des services relocalisés ont été mises en place.

Le SAPF Bergerac fonctionne depuis septembre 2022. Les échanges SPF et SAPF sont réguliers. En septembre 2 100 formalités ont été traitées, 2 700 en octobre 2022. Ils prennent plus d'actes que prévu ramenant les délais de traitement à 74 jours.

L'antenne SIE de Pont Audemer fonctionne également, 90 % des effectifs sont en place dont 35 % ne connaissent pas le travail en SIE. Ils ont bénéficié de nombreuses formations. Ils prennent en charge une partie des avisirs et remboursement de crédit de TVA. L'outil de pilotage PILASIE, expérimenté pendant 3 semaines montre que la fonctionnalité est trop lourde notamment pour la gestion du suivi des Avisirs.

Le Centre de contact de Morlaix fonctionne depuis le 15 octobre 2022. Les e-contact montent en puissance mais il y a des difficultés au niveau des contacts téléphoniques à cause de problèmes techniques.

L'antenne SIE non pérenne de Plaisir va fermer. Les agents vont être affectés au SIE de Versailles avec une possibilité de télétravailler 2 ou 3 jours dans les locaux de Plaisir.

Fraude RICl : des listes ont été établies de fraudes éventuelles concernant les avances de réductions d'impôts et des éventuelles usurpations d'identité.

Concernant les PCR, un bilan de leurs fonctionnements va être fait.

Pour le parking V12, il a été reçu un permis de démolir au 28/11/2022 avec un délai pour recours de 2 mois.

Marché de la restauration collective : jusqu'au 31/12/2023 marché transitoire.

Une précision sera faite sur chaque site sur l'usage des salles de repos.

La signalétique sur les sites va être améliorée.

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : cftc.dgfip78@gmail.com